

Webinaire d'information Mobilités Etudes 2025 – 2026

Pôle Mobilité Internationale
Direction des Affaires Internationales

Qui sont vos interlocuteurs ?

Pour les questions **pédagogiques**

- UBO
 - Votre tuteur pédagogique
 - Le coordinateur Relations Internationales de votre composante
- Université d'accueil
 - Votre tuteur pédagogique

Pour les questions **administratives**

- UBO
 - Le Pôle Mobilité Internationale de la Direction des Affaires Internationales (mobilité.internationale@univ-brest.fr)
 - La scolarité
- Université d'accueil
 - Le service des Relations Internationales

Pour les questions **financières** (bourses)

- UBO
 - Le Pôle Mobilité Internationale de la Direction des Affaires Internationales (mobilité.internationale@univ-brest.fr)

Les démarches à faire auprès de l'UBO – Etape 1 Avant le départ

1. Remplissez le formulaire MoveOn « Formulaire de candidature: Départ en mobilité d'études à l'étranger 2025/2026 ». Cette étape se fait à partir du Portail MoveOn
 - Accès au Portail MoveOn (Europe): <https://ubo.moveonfr.com/form/67fcf891397dd444900b8f16/fra>
 - Accès au Portail MoveOn (Hors-Europe) : <https://ubo.moveonfr.com/form/6819cbcf96edf55ab802c219/fra>
2. Remplissez votre contrat pédagogique (Learning Agreement) toujours via votre portail.
3. Procédez à votre inscription administrative en ligne à l'Université de Bretagne Occidentale (juillet-août 2025)
4. Effectuez un test de langue en ligne : <https://academy.europa.eu/local/euacademy/pages/course/assessment-overview.php?title=english-placement-test> (Voir slide suivante pour la connexion EU Academy – test de langue)
5. Remplissez, signez et téléversez le contrat Erasmus qui vous sera envoyé fin juin

Etape 1 : Connexion - <https://academy.europa.eu/>

Authentification

Choix de la
langue
d'utilisation



Etape 2 : Création de l'identifiant EU Login-<https://academy.europa.eu/course/view.php?id=691>

This website uses cookies. [Click here to learn more.](#)

Close this message X

EU Login

One account, many EU services

English (en)

NEWS | 15-10-2024

EU Login will phase out SMS as an authentication option. Please make sure you have configured at least one of the other supported methods to avoid any disruptions. More details in the 'Help' link at the bottom of the page.

EU Academy requires you to authenticate

Sign in to continue

Enter your e-mail address or unique identifier

[Create an account](#) [Next >](#)

Or

If you do not wish to create an EU Login account, you can sign in by using one of the following third-party sign-in options ("Sign-in Service"). [Read more](#)



[Sign in with your eID](#)



[Sign in with Facebook](#)



[Sign in with Google](#)

UBO
Université de Bretagne Occidentale

DAI
Direction des affaires
internationales

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

**Cofinancé par
l'Union européenne**

Etape 3 : Validation des conditions d'utilisation - <https://academy.europa.eu/courses/learn-a-new-language/view/#/>



User policies and agreements Télécharger le PDF

Use of Cookies	☒	Explanation of how cookies are used on the EU Academy platform.
Disclaimer	☒	
Privacy Statement	☒	To make Commission websites work properly, we sometimes place small data files called cookies on
Code of Conduct	☒	your device.

I agree to the all terms >

What are cookies?

A cookie is a small text file that a website stores on your computer or mobile device when you visit the site.

- **First party cookies** are cookies set by the website you're visiting. Only that website can read them. In addition, a website might potentially use external services, which also set their own cookies, known as **third-party cookies**.
- Persistent cookies are cookies saved on your computer and that are not deleted automatically when you quit your browser, unlike a session cookie, which is deleted when you quit your browser.

Every time you visit the Commission's websites, you will be prompted to **accept or refuse cookies**.

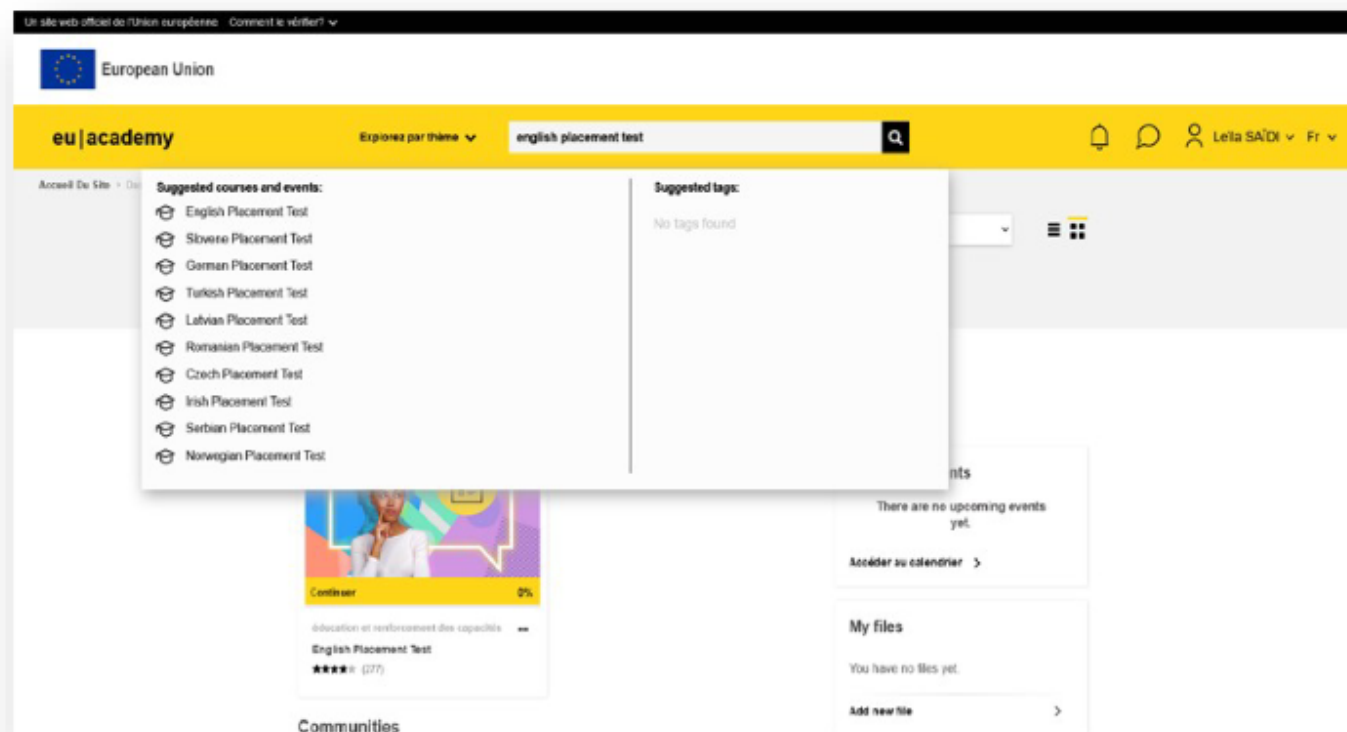
The purpose is to enable the site to remember your preferences (such as user name, language, etc.) for a certain period of time.

That way, you don't have to re-enter them when browsing around the site during the same visit.

Cookies can also be used to establish anonymised statistics about the browsing experience on our sites.

Etape 4 : Test de Langue

- 1) Taper le nom de la langue de mobilité suivi de 'Placement test' sur la barre de recherche de votre tableau de bord (*Exemple : English Placement Test*)



Etape 5 : Accès aux résultats

- 1) Cliquer sur « terminer le test »
- 2) Cliquer sur « terminer la relecture »

English Placement Test



**Congratulations,
Your result: A1**

You already have access to the necessary courses and learning plans.

[Go to dashboard](#)

[Retake assessment](#)

Les démarches à faire auprès de l'UBO – Etape 2, A l'arrivée

- Vous devez remplir le « Formulaire de suivi » et y téléverser votre attestation d'arrivée signée. Cette étape se fait toujours via votre portail : Le paiement se fera seulement à réception de ce document.
- Pour information le paiement interviendra fin septembre - début octobre et se décompose ainsi : 80% au début de la mobilité et 20% à la fin de votre mobilité.
- Si vous souhaitez modifier votre contrat pédagogique (Learning Agreement) vous avez un délai de 5 semaines après le début du semestre. Vous devez vous connecter via votre portail et faire vos modifications

Les démarches à faire auprès de l'UBO – Etape 3, A la fin de la mobilité

- Vous devez remplir le « formulaire de suivi » et y téléverser votre attestation de fin de mobilité signée. Cette étape se fait toujours via le votre portail MoveOn
- Compléter et soumettre le rapport de participation. Le lien vous sera envoyé par la Commission Européenne.

!! Le versement du solde de votre bourse se fera si ces deux étapes sont remplies !!

- Transmettre le Transcript of record (relevé de notes)

Les démarches à faire auprès de l'Université d'accueil – Avant le départ

1. Assurez vous de procéder à l'ensemble des démarches attendues par l'Université d'accueil :

Formulaires à compléter, documents à transmettre, démarche pour le logement le cas échéant...

Les démarches personnelles à effectuer avant le départ

1. Assurez vous d'avoir une pièce d'identité à jour et d'avoir effectuer les démarches nécessaires en fonction du pays de destination
 - S'informer sur le pays et les démarches nécessaires : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>
2. S'inscrire sur le fil d'Ariane (fortement conseillé) :
 - <https://fildariane.diplomatie.gouv.fr/fildariane-internet/accueil>
3. Démarches santé / Assurance :
 - Pour les destinations en Europe, se procurer la carte européenne de santé
 - <https://www.ameli.fr/finistere/assure/adresses-et-contacts/votre-carte-vitale-appli-carte-vitale-carte-europeenne-d-assurance-maladie-ceam/commander-une-carte-europeenne-d-assurance-maladie-ceam>
 - Pour toutes les destinations : se rapprocher de votre mutuelle et vous assurer de votre couverture santé lors de votre mobilité
 - Se rapprocher de votre assurance pour connaître les conditions d'assurance à l'étranger
 - Certaines cartes bleues comprennent une assurance rapatriement, renseignez vous